

ADRESSE AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Madame la candidate à l'élection présidentielle,

Dans quelques semaines, les Françaises et les Français choisiront leur futur Président de la République.

L'Institut de la Gestion Déléguée (IGD) a souhaité saisir cette occasion pour attirer votre attention sur ce secteur méconnu, mais néanmoins vital pour l'économie française : **la gestion déléguée des services publics**.

Elle couvre l'ensemble des services publics locaux du quotidien et certains à l'échelle nationale : distribution de l'eau, assainissement, collecte et traitement des déchets, réseaux de chaleur et de froid, transports publics de voyageurs et infrastructures de mobilité (autoroutes, aéroports...), métiers de l'énergie et de l'environnement.

La gestion déléguée a démontré sa grande résilience pendant la crise de la Covid-19, assurant à nos concitoyens la continuité d'un service public de qualité. Les délégataires privés, réunis au sein de l'IGD, ont su mettre en place les dispositifs permettant d'absorber les effets de la crise en faisant valoir les atouts de ce modèle : transparence dans l'utilisation de l'argent public, performance et innovation des services publics, attention portée aux usagers.

Elle représente aujourd'hui en France un chiffre d'affaires de 130 milliards d'euros, soit 6% du PIB et emploie 1,2 million de nos concitoyens.

À l'international, le modèle de gestion déléguée a permis à notre pays de voir ses champions industriels occuper des places de leader au niveau mondial en assurant à la France une présence forte dans quelques 140 pays, pour un chiffre d'affaires de quelques 200 milliards d'euros.

C'est donc peu dire qu'elle représente un **pan important de notre économie et de notre balance commerciale**.

Et pourtant, force est de constater qu'elle continue à souffrir auprès de nos gouvernants d'une méconnaissance, voire dans certains cas d'un manque d'intérêt qui la fragilise.

En une dizaine d'années, la part française du chiffre d'affaires de nos groupes s'est réduite, jusqu'à devenir dans certains cas minoritaires, alors même que de nombreuses réussites de nos industriels servent de vitrine du savoir-faire français à l'international.

Pour les élus et industriels membres de l'IGD, il est essentiel que le prochain Président de la République et son futur Gouvernement donnent des perspectives à moyen terme pour leur permettre d'orienter leurs efforts et de programmer les investissements qui devront être effectués pendant le prochain quinquennat.

La transition écologique et l'atteinte des objectifs du développement durable forment déjà l'ossature de l'action des industriels et de leurs délégants. Mais elle ne se fera réellement que si un certain nombre de mesures sont prises rapidement, en particulier pour améliorer les possibilités offertes aux collectivités territoriales de **mutualiser et massifier leurs investissements**.

La France doit, au sein de l'Europe, mettre en place une **réelle stratégie concernant les infrastructures du futur**. Télésanté, data centers, dépendance, digitalisation et nouvelles technologies, monétisation des données, filière hydrogène, énergies renouvelables, modalités de développement du télétravail et adaptation de nos infrastructures actuelles aux nouveaux usages sont autant de domaines dans lesquels les industriels et les élus ont besoin de visibilité et d'objectifs dans lesquels inscrire leurs actions.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur la nécessaire mise en place d'un **pipe-line de projets d'infrastructures** à la hauteur des besoins de nos concitoyens. Qu'il s'agisse de l'entretien de l'existant ou de nouveaux projets irrigant notre territoire.

Pour répondre aux besoins criants engendrés par une forte baisse de la commande publique ces deux dernières années, l'investissement doit être massif. Pour épauler l'État, il est urgent de permettre aux collectivités territoriales de participer à la relance, en leur donnant l'autonomie et l'indépendance qui leur permettront d'optimiser la gestion de leurs services publics, dans le cadre du libre choix du mode de gestion.

Le développement des villes et territoires intelligents nécessite également que le futur Président de la République et son Gouvernement impulsent une véritable stratégie d'accompagnement des collectivités et des industriels, afin de développer un savoir-faire français à même de garantir notre indépendance, en particulier dans des secteurs clés comme l'énergie, la mobilité ou encore l'exploitation et le stockage des données.

De plus, nous espérons qu'il vous sera possible de prendre les mesures législatives et réglementaires suffisantes pour **accélérer les délais de réalisation des investissements publics**.

C'est un mal typiquement français auquel il est grand temps de remédier et cela peut se faire dans des secteurs stratégiques que le futur Président et son Gouvernement pourraient identifier comme tels.

Des procédures exceptionnelles peuvent être mises en place, comme c'est le cas en Italie, où le gouvernement a identifié 160 investissements stratégiques pour lesquels – et en accord avec l'Union européenne – la législation a été assouplie.

Il nous semble également important qu'un **cadre sécurisant, par sa stabilité dans le temps, la pertinence de la régulation appliquée et le strict respect des dispositions contractuelles**, soit donné aux entreprises privées et publiques pour leur permettre de porter, à travers la gestion déléguée, les investissements publics dont notre pays a besoin.

Enfin, nous espérons que sous votre mandature, la question de la redéfinition des critères de Maastricht sera posée et que le risque que ceux-ci font peser en termes de consolidation des investissements dans la dette publique sera pris en compte et amoindri. Cela nous semble un impératif si l'on souhaite assurer une relance efficace.

L'institut de la Gestion Déléguée travaille sur tous ces sujets et fera parvenir au futur Gouvernement, à notre futur Président et à sa majorité, des propositions en ce sens dans le cadre des élections législatives.

Nous formulons le vœu que ces sujets occuperont une place importante dans votre programme et dans votre action si les Françaises et les Français décident de vous manifester leur confiance pour exercer la magistrature suprême et serions heureux de connaître votre position sur ces sujets essentiels.

Hubert du MESNIL
Président